



VILLE DE
MONTREAL

SERVICE DU PERSONNEL

Réparateur(trice) radiateurs - 447.pdf

Groupe de traitement: 10



DESCRIPTION



QUALIFICATION

MANUELS

D'EMPLOI, DE FONCTION OU DE POSTE

FONCTIONNAIRES

CONTREMAÎTRES

AUTRES

titre

REPARATEUR DE RADIATEURS

code

447.10

groupe de
traitement

10

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'entretien, la réparation, la modification et la fabrication des radiateurs et autres accessoires de divers appareils motorisés de la Ville.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Dans l'exercice de son métier, l'employé doit pouvoir diagnostiquer les causes de détraquement des radiateurs et effectuer tous les travaux d'entretien et de réparation que comporte la remise en bon état de fonctionnement des radiateurs. Un employé de rang supérieur contrôle le travail d'après les résultats obtenus.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Constate la nature des défauts, en détermine les causes, établit l'importance de la réparation et juge si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées, toute décision étant sujette à l'approbation d'un supérieur.
2. Démonte les radiateurs, enlève les réservoirs et les supports, défait les tubes et les ailettes, démonte les accessoires et les conduits; localise les défauts.
3. Répare, par soudure, les radiateurs, réservoirs de carburants, cuvettes de moteur, tiges de carburateurs, câbles de batteries, joints de générateurs et d'alternateurs.
4. Débrosse ou remplace les parties endommagées, remonte les radiateurs et les réservoirs et vérifie leur étanchéité par immersion sous pression.
5. Applique un enduit protecteur sur les réservoirs et les supports.
6. Signale à son surveillant immédiat tout cas de mise au rancart.
7. Trouve dans les catalogues les numéros de pièces nécessaires et prépare les demandes de matériel; prépare au besoin certaines estimations.

Le 8 mars 1968

Revisé le 21 juin 1977

Revisé le 7 juin 1978

signature

[Signature]

jour mois année

14 11 78

signature

[Signature]

VILLE DE
MONTRÉAL

SERVICE DU PERSONNEL

 DESCRIPTION
D'EMPLOI, DE FONCTION OU DE POSTE QUANTIFICATION

Groupe de traitement: 10

MANUELS FONCTIONNAIRES CONTREMAÎTRES AUTRES

titre	code	groupe de traitement
REPARATEUR DE RADIATEURS		

QUALITES REQUISES

Connaissances:

du français parlé et écrit;
des métaux, des alliages et de leurs propriétés.

Connaissances supérieures:

des techniques, des pratiques, de l'outillage et du matériel utilisés dans
l'exercice du métier;
de tous genres de radiateurs à basse ou à haute pression.

Habilités:

à diagnostiquer les causes de détraquement;
à effectuer la soudure de divers métaux;
à comprendre les manuels d'entretien et à consulter des catalogues de pièces;
à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
à effectuer les travaux selon les règles du métier;
à manipuler des acides et à en supporter les vapeurs.

Degré minimum d'instruction et d'expérienceInstruction:

Détenir un certificat d'études du niveau
secondaire, pertinent à la fonction, d'une
institution reconnue par le Ministère de
l'Education

Expérience:

Quelques années d'expérience en
qualité de réparateur de radia-
teurs

ou

toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé
d'accomplir la fonction.

Le 8 mars 1968
Revisé le 21 juin 1977
Revisé le 7 juin 1978

signature

jour mois année

14 11 78

signature